

<https://www.france-analyse.com/Les-ecologistes-deviennent>



Les Écologistes deviennent paranoïques

- Politique - Ecologie -



Date de mise en ligne : mardi 18 novembre 2014

Copyright © Analyses sur la société française - Tous droits réservés

On voyait chez les Écologistes une certaine confiance lorsqu'ils déclamaient justement la pollution que nous produisons. Seulement cette vérité ne l'était pas entièrement. Se croyant actuellement dans le vrai, ils deviennent anti-tout-ce-qui-les-contradit.

Je suis actuellement sur une mailing-list européenne et écologiste sur le bien commun. Je passe régulièrement mon temps à y expliquer ce que j'écris sur AGORA VOX et mes sites web. Cela me vaut des retours de bêtton. Ainsi ce mail sur Sivens a été censuré.

Je réagis à ce site web : <http://www.collectif-testet.org/198+pourquoi-nous-refusons-ce-projet.html>

On me dit anti-écologiste alors que je me crois écologiste.

Je vais donc essayer d'informer sur une autre façon de penser, en reprenant la propagande du site que vous citez.

Mes commentaires sont d'accablés :

Pourquoi nous refusons ce projet

Tract à télécharger

Pourquoi nous refusons le projet de barrage de Sivens

& Les alternatives au barrage de Sivens

Ce projet de barrage de Sivens est inacceptable pour de multiples raisons :

Il découle d'un conflit d'intérêts flagrant de la CACG qui a obtenu ce contrat juteux après avoir eu le monopole des études qui justifient le projet.

« Tous les projets actuels des collectivités utilisent le Partenariat Public Privé. Ce PPP ruine notre économie effectivement. Seulement Sivens n'est qu'un cas parmi une immense. »

Il repose sur des études manipulées, sur une norme réglementaire fixée par la CACG elle-même, toutes choses que nous avons découvertes en 2013 dans le rapport de la CACG (2001) que le Conseil Général (CG 81) et la Préfecture ont refusé de communiquer depuis 2011.

« Le projet a été bœclé effectivement. Cela a été dit par l'État. »

Le processus de collaboration du projet est un déni de démocratie : nulle concertation des associations de protection de l'environnement et des milieux aquatiques, avis défavorables cachés durant l'enquête publique, refus du CG 81 et de la Préfecture de débattre en public et même de répondre à nos questions. La Préfecture n'a pas suivi les avis des scientifiques, des experts nationaux, de la Commission enquêtes publiques, de la Fédération de Pêche et des milieux aquatiques, des services de l'État chargés de l'eau (ONEMA) etc.

Les Écologistes deviennent paranoïques

« Le projet a été bloqué effectivement. Seulement les personnes qui agissent à Sivens sont minoritaires, à ce que j'en sais. »

Ce serait un gouffre pour l'argent public avec un investissement annoncé de 8.4M €, uniquement sur fonds publics et un coût de fonctionnement de l'ordre de 360 000 €/an pendant 20 ans. Alors qu'il s'agit de sacrifier une zone humide majeure du département du point de vue de la biodiversité, le CG 81 refuse toujours de dire combien les irrigants paieront le m³ d'eau. Sur la base du barrage de Thérondel (82), ce serait maximum 50 €/an/ha (pour 2400 m³) soit une facturation de maximum 16000 €/an. C'est donc le contribuable qui paierait 95 % du coût de fonctionnement!

« Là il y a beaucoup de faux. En effet l'argent n'est pas public mais privé. La création monétaire passe par des banques privées. Donc ce paragraphe nie la réalité économique. Avec un argent réellement public on peut financer beaucoup de projets utiles à la société, comme aux 30 glorieuses. Aussi c'est avant tout le fait que l'argent soit privé qui est anti-écologiste. Les financiers et les scientifiques le disent. »

Il encouragerait la poursuite d'un modèle agricole productiviste défendu par la FNSEA depuis des décennies et qui est un échec total pour l'emploi, la santé (des paysans et des consommateurs), l'environnement, les finances publiques, etc. Sur le parcours du Tescou concerné par le barrage, il n'y a qu'une vingtaine d'irrigants aujourd'hui. C'est donc un investissement public d'environ 200 000 €, par irrigant que le CG81 s'apprête à réaliser et sans aucune contrepartie sociale et environnementale ! Tout comme la Confédération Paysanne, nous réclamons que l'argent public bénéficie équitablement à tous les paysans et sur la base d'une agriculture paysanne agro-écologique.

« Moi j'ai lu que le département avait perdu 13 hectares de surfaces pour irrigation. Qui dit la vérité ? Je reconnais que les médias sont les premiers à cacher ce débat. cela sert à nous diviser. »

Le projet sacrifierait la dernière zone humide importante du bassin du Tescou qui abrite au moins 94 espèces animales protégées et 353 espèces de plantes vasculaires. La compensation environnementale prévue à travers notamment la réhabilitation de 9 petites zones humides parcellaires sur le bassin n'est pas acceptée par les scientifiques et experts consultés lors de la procédure.

« Alors qu'il y a beaucoup de surfaces protégées, celle-ci ne l'est pas. Aussi la vie c'est le mouvement. Ainsi protéger une surface pour ne rien y faire est insuffisant. On voit ce que cela donne en Afrique. Certaines espèces arriveront et d'autres resteront. Il y n'a rien là-dessus pour les arguments nonoïques. »

Ce projet est donc en complète contradiction avec les beaux discours du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau et du gouvernement. Pour continuer à expliquer et à convaincre que les alternatives que nous proposons sont plus intéressantes pour l'intérêt général et moins coûteuses.

« Le gouvernement reconnaît que le dossier a été mal géré. Rien là-dessus. Il ne s'agit pas de s'opposer mais de dialoguer, ce que je ne vois pas dans ce projet de refus. Il s'agit donc bien d'un article de propagande anti-développement. Or la vie s'est constamment développée sur terre. L'humain peut améliorer la nature, ce que je ne vois nullement dans ce projet de refus. Beaucoup de barrages construits pendant les 30 glorieuses ont servi à améliorer la nature. il n'y a aucune envie d'améliorer la nature dans ces revendications. »